

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro 025, Juillet-Septembre 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 89 7175 074 ; 82 006 1696

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 9, numéro 25
Juillet-Septembre 2026
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/IRGES0943>
www.revue-is.org

**INTÉGRATION RÉGIONALE ET DÉFIS SÉCURITAIRES DANS L'EST DE LA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : ÉVALUATION CRITIQUE DE
L'ADHÉSION À L'EAC ET DU BILAN DE LA FORCE RÉGIONALE EST-AFRICAINE
(EACRF)**

Serge MBEMBE MBOLOKO

Assistant et apprenant pour le DEA en Relations Internationales à l'Université Pédagogique
Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

Ted BANZA TSHILAMBA

Assistant et apprenant pour le DEA en Relations Internationales à l'Université Pédagogique
Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

L'adhésion de La République Démocratique du Congo à la communauté d'Afrique de l'Est (EAC) a suscité des grands espoirs en matière d'intégration économique et de coopération sécuritaire, notamment par la stabilisation de l'Est du pays en proie aux violences des groupes armés. Cédant, l'intervention militaire de la force régionale de l'EAC censée neutraliser la rébellion du M23, s'est soldée par un échec. L'absence d'engagement militaire effectif contre les groupes rebelles, les soupçons de collusions avec certaines forces en présence et le manque de coordination avec les forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont conduit à la fin anticipée du mandat de l'EAC. Cette réflexion examine les limites de cette intégration régionale sous l'angle sécuritaire et met en évidence la nécessité pour la République Démocratique du Congo de revoir sa stratégie d'engagements dans les organisations régionales. A travers une analyse critique, nous explorons les défis rencontrés, les réactions politiques et diplomatiques ainsi que les alternatives envisageables pour une meilleure gestion des enjeux de sécurité et de gouvernance.

Mots-clés : *intégration régionale, République Démocratique du Congo, EAC, M23, intervention militaire, sécurité, gouvernance.*

ABSTRACT

The Democratic Republic of Congo joined the East African Community (EAC) in 2022 with high expectation for economic integration and security cooperation, particularly in stabilizing the conflict-ridden eastern regions. However, the EAC's military intervention, aimed at neutralizing the M23 rebellion, ultimately failed. The lack of effective military engagement against rebel groups, allegations of collusion with certain armed forces, and poor coordination with Congolese Armed Forces (FARDC) led to the premature termination of the EAC's mission. This article critically examines the shortcomings of this regional integration from a security perspective and highlights the need for the DRC to reassess its participation in regional organizations. Through a critical analysis, we explore the challenge faced. Political and diplomatic reactions, and potential alternatives for better security management and governance.

Keywords : *regional integration, RDC, EAC, M23, military intervention security, governance.*

INTRODUCTION

L'intégration régionale est un levier stratégique majeur pour les États africains dans leur quête de développement économique et de stabilité politique. Depuis son accession à la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community : EAC) en 2022, la République Démocratique du Congo a cherché à renforcer ses liens avec ses voisins dans une double perspective : intégrer un espace économique dynamique et bénéficier d'un soutien sécuritaire dans la gestion des conflits armés à l'Est du pays.

Face à l'intensification des attaques du Mouvement du 23 mars (M23) soutenu par le Rwanda, le gouvernement congolais a accepté le déploiement d'une force militaire régionale de l'EAC pour stabiliser la zone. Chose étonnante y compris les militaires rwandais dans la liste des contingents.

Toutefois, cette intervention s'est soldée par un échec, avec une incapacité à neutraliser la rébellion et des accusations de collusion entre certains contingents de l'EAC et les rebelles. Cette situation a suscité une vague de contestation au sein de l'opinion publique congolaise et a conduit Kinshasa à mettre fin à la mission de l'EAC, le 11 octobre 2023.

L'intégration régionale est-elle une réponse efficace aux défis sécuritaires de la République Démocratique du Congo, où s'agit-il d'une approche davantage politique et économique déconnectée des réalités du terrain ?

Nous formulons l'hypothèse que l'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'EAC bien qu'ayant des avantages économiques et diplomatiques, s'est heurtée à un manque de convergence sécuritaire et à une absence de volonté réelle des Etats membres à s'engager militairement contre le M23. Cet échec met en lumière les contradictions entre les ambitions affichées de l'organisation et ses actions concrètes sur le terrain.

Cette réflexion repose sur une analyse qualitative, combinant une approche descriptive et critique.

Nous mobilisons des sources primaires (rapport officiels de l'EAC, déclarations du gouvernement congolais, communiqués de l'ONU) et secondaires (articles académiques, études de think thanks, témoignages et enquêtes journalistiques).

L'étude adoptera une perspective de Relations Internationales en s'appuyant sur les théories du régionalisme et de la sécurité collective.

La présente réflexion est structurée en trois parties. La première partie : le cadre conceptuel et institutionnel. Celle-ci définira les concepts clés à l'intégration régionale et au maintien de la paix dans le contexte des Relations Internationales. Elle présentera également le cadre institutionnel de l'EAC et ses engagements sécuritaires. Dans la seconde partie il sera question d'analyser l'intervention militaire de l'EAC en République Démocratique du Congo. Le mandat de celui-ci sera aussi mis à notre examen de réflexion, le déroulement et les limites de son intervention militaire, en mettant en évidence les raisons de son échec et ses complications pour la sécurité régionale. Enfin à la dernière partie, il sera question d'étudier les perspectives et alternatives pour la République Démocratique du Congo.

Cette dernière partie explorera les options stratégiques pour la République Démocratique du Congo, entre réformes internes, renforcement des institutions de défense et repositionnement diplomatique au sein des organisations régionales.

I. CADRE CONCEPTUEL ET INSTITUTIONNEL

I. 1. Intégration régionale

L'intégration régionale désigne un processus par lequel plusieurs Etats d'une même région développent des mécanismes de coopération économique, politique, sécuritaire ou sociale pour favoriser leur développement mutuel. Elle repose sur la suppression des barrières commerciales, l'harmonisation des politiques et la mise en place d'institutions communes. Prenons le cas de l'Union Africaine, la communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou encore la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

I. 2. Adhésion de la République Démocratique du Congo à l'EAC

L'East African Community (EAC) est une organisation intergouvernementale regroupant huit pays d'Afrique de l'Est, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie, le Sud Soudan et la Tanzanie visant l'intégration économique et politique de la région.

La République Démocratique du Congo a officiellement rejoint l'EAC, le 11 juillet 2022 avec l'espoir de renforcer ses échanges commerciaux et d'améliorer la sécurité à l'Est du pays. La République Démocratique du Congo partage des frontières avec plusieurs pays de l'EAC, ce qui facilite naturellement son intégration. L'adhésion visait aussi à renforcer la coopération militaire face aux rebelles dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Comme référence communiqué officiel de l'EAC sur l'adhésion de la République Démocratique du Congo en 2022.

I. 3. Intervention militaire et gouvernance sécuritaire

L'intervention militaire de l'EAC en République Démocratique du Congo a été motivée par la montée en puissance du M23 et la prise de la ville de Bunagana frontalière de l'Ouganda en 2022.

Le M23 un groupe rebelle actif dans l'Est du pays, accusé d'être soutenu par le Rwanda. L'objectif principal de cette mission était de stabiliser la région, mais plusieurs critiques ont émergé quant à son efficacité.

On a pu observer le manque de neutralité des accusations de collusion entre certaines troupes de l'EAC et les rebelles de M23 d'après International Crisis Group en 2023. Assessing the East Community Military Mission in Eastern DRC ; l'absence de résultats concrets, la mission n'a pas empêché la progression de M23 selon Human Rights Watch (2023). War Crime in the Kivu region : the role of regional forces ; le mécontentement du gouvernement congolais. Le président Félix Tshisekedi a mis fin au mandat de la force régionale qui devait prendre fin le 08 décembre 2023, son arrêt fut le 11 octobre 2023.

I. 4. Cadre institutionnel de l'intervention militaire

L'intervention militaire de l'EAC repose sur les accords de coopération sécuritaire entre les Etats membres. Toutefois, elle s'est heurtée à plusieurs limites juridiques et politiques notamment l'absence d'un mandat clair de l'Union africaine ou des nations Unies. Le non-respect de la souveraineté de la République Démocratique du Congo par certaines troupes étrangères comme référence.

Les missions militaires régionales en Afrique ont souvent été inefficaces à cause de problèmes de financement et de logistique, l'absence d'un leadership unifié entre les Etats membres et la défaillance dans le respect des droits humains.

En comparaison avec d'autres missions régionales, la CEDEAO a mieux réussi ses missions (ex : ECOMOG au Libéria) en Sierra Leone. L'EAC a montré des failles similaires à celles observées lors de l'intervention de l'intervention de la SADC en République Démocratique du Congo dans la deuxième guerre du Congo en 1998-2003, notamment en termes de coordination, de financement et de perception de partialité. Comme référence willias, P. Regional Security complexes in Africa : the case of the EAC and SADC (2021).

African Union Peace and Security Corneil Raport (2022). Le premier chapitre a permis de poser les bases conceptuelles et institutionnelles de l'étude.

Nous avons vu que l'intégration régional de la République Démocratique du Congo dans l'EAC s'inscrit dans une logique économique et sécuritaire, mais que l'intervention militaire de cette organisation a révèle des failles structurelles et politiques. La suite de l'article analysera plus en détail les conséquences de cet échec et les alternatives pour améliorer la gouvernance sécuritaire en République Démocratique du Congo.

II. ANALYSE CRITIQUE DE L'INTERVENTION MILITAIRE DE L'EAC

Suite à l'adhésion de la République Démocratique du Congo en 2022, la communauté a déployé une force militaire régionale pour lutter contre l'insécurité à l'Est. Son objectif affiché, la neutralisation de M23 et stabiliser la région, mandat initial de 6 mois, renouvelable en fonction des résultats obtenus (cfr. L'accord du 15 juillet 2022 entre la République Démocratique du Congo et l'EAC sur le déploiement des troupes régionales et le rapport du conseil de sécurité de l'ONU sur la situation sécuritaire en République Démocratique du Congo (2023).

La Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EACRF) déployée en République démocratique du Congo était composée de contingents du Kenya, de l'Ouganda, du Burundi et du Soudan du Sud. Son déploiement concernait principalement la province du Nord-Kivu, notamment les zones de Goma, Rutshuru, Masisi et Bunagana. Cette intervention s'inscrivait dans la stratégie militaire adoptée par les chefs d'État de l'EAC le 20 juin 2022, lesquels avaient approuvé le Concept of Operations (CONOPs), le Status of Forces Agreement (SOFA) et les Rules of Engagement (ROE), en vue de l'opérationnalisation de la Force régionale. Toutefois, la présence des contingents ougandais et burundais a suscité des controverses en RDC, certains acteurs congolais les soupçonnant de poursuivre, parallèlement à leur mission régionale, des intérêts stratégiques propres sur le territoire congolais.

Le déploiement de la Force régionale de l'EAC en République démocratique du Congo n'a pas permis d'obtenir des avancées significatives contre le M23, ce qui a suscité de fortes critiques à Kinshasa, notamment sur la passivité et l'absence d'engagement réel de certains contingents sur le terrain. Face à cette situation, le gouvernement congolais a exprimé sa frustration et son souhait de mettre fin à la présence de la Force régionale. En octobre 2023, le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a ainsi clairement annoncé que la RDC ne souhaitait pas le renouvellement du mandat de l'EAC au-delà de son échéance du 8 décembre 2023, estimant que la force régionale n'avait pas produit les résultats attendus, notamment dans la lutte contre le M23. Cette position a finalement été entérinée lors du 23^e sommet de l'EAC tenu à Arusha le 24 novembre 2023, au cours duquel les chefs d'État ont pris acte du refus de la RDC de renouveler le mandat de la Force régionale au-delà du 8 décembre 2023.

La présence de certains contingents de l'EAC a suscité des soupçons de complicité avec le M23, notamment à travers des accusations de négociations et d'interactions avec le mouvement rebelle plutôt que d'actions militaires contre celui-ci. Des organisations de la société civile et des ONG ont également signalé des mouvements jugés suspects entre certains militaires de l'EACRF et les éléments du M23, alimentant ainsi des interrogations sur les intérêts stratégiques de certains États membres et sur la neutralité de leurs contingents.

L'échec de la mission de l'EAC a contribué à mettre en doute la capacité de l'organisation à répondre efficacement aux crises sécuritaires régionales. Pour la République démocratique du Congo, cette situation a entraîné des frustrations à l'égard de l'EAC et une remise en question de son engagement au sein de l'organisation.

Le retrait de la Force régionale de l'EAC a été suivi par le déploiement de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo (SAMIDRC), à la suite de l'accord donné par la SADC pour soutenir la RDC dans la restauration de la paix et de la sécurité dans l'Est du pays. Cette évolution traduit la volonté de la République démocratique du Congo de diversifier ses partenariats sécuritaires et l'amène à repenser sa politique de défense, notamment en misant sur le renforcement de son armée nationale et sur des alliances stratégiques plus adaptées à ses intérêts sécuritaires.

III. PERSPECTIVES ET ALTERNATIVES POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'adhésion de la République démocratique du Congo à l'EAC en 2022 répondait à des considérations économiques et sécuritaires. Toutefois, ce choix a suscité des interrogations quant à l'évaluation préalable des intérêts et des implications de cette adhésion. Le manque d'alignement entre les priorités de la RDC et celles de certains États membres a également constitué une difficulté dans la mise en œuvre des objectifs d'intégration régionale.

Initialement orientée vers l'intégration économique et politique, l'EAC a montré certaines limites dans la gestion des crises sécuritaires, particulièrement à travers les difficultés rencontrées par sa Force régionale en RDC. Cette situation a révélé l'insuffisance de certains mécanismes régionaux de prévention et de gestion des conflits. À cet égard, une comparaison avec la CEDEAO permet de relever les

différences dans les mécanismes et l'expérience de gestion des crises sécuritaires régionales.

La RDC pourrait privilégier la SADC pour les questions sécuritaires, compte tenu de son expérience dans les opérations régionales, tout en continuant à tirer profit des opportunités économiques offertes par l'EAC. Cette approche pourrait être complétée par la diversification des alliances bilatérales avec des États partenaires tels que l'Angola, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, afin de mieux préserver les intérêts stratégiques congolais.

La RDC devrait également renforcer les capacités opérationnelles des FARDC afin de réduire sa dépendance à l'égard des interventions militaires extérieures. Cette démarche implique notamment la mise en place d'un commandement militaire plus structuré, le renforcement des équipements et le développement d'une diplomatie sécuritaire prospective capable d'anticiper les menaces régionales.

CONCLUSION

La participation de la République Démocratique du Congo à l'EAC et l'intervention militaire qui en a découlé ont révélé les failles de l'intégration régionale mal planifiée. L'échec de la mission de l'EAC montre que l'intégration régionale ne peut être efficace sous une vision stratégique claires et des institutions solides.

Pour éviter une répétition des erreurs, la République Démocratique du Congo doit redéfinir sa politique sécuritaire régionale en tenant compte des réalités sécuritaires et économiques.

Cela implique une adhésion plus sélective aux organisations régionales ; un renforcement de la souveraineté sécuritaire ; une diplomatie proactive pour anticiper les crises au lieu d'u réagir tardivement.

L'avenir de la République Démocratique du Congo dans l'intégration régionale dépendra de sa capacité à tirer les leçons de cet échec, et à ajuster ses priorités en fonction de ses intérêts stratégiques réels.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE, *L'intégration régionale en Afrique de l'Est : opportunités et défis*, Banque mondiale, Washington, D.C., 2023.
- BULAIMU WITE-NKATE MYANDA A., *Les contentieux économiques entre la République démocratique du Congo et les pays voisins : les séquelles d'une décolonisation économique ratée*, L'Harmattan, Paris, 2022.
- CENTRE D'ANALYSE ET DE STRATÉGIE MILITAIRE, *Réforme des FARDC et enjeux de sécurité en République démocratique du Congo*, Centre d'analyse et de stratégie militaire, Kinshasa, 2024.
- COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST, *Accord de Nairobi entre la République démocratique du Congo et l'EAC sur l'intervention militaire régionale*, Arusha, 2022.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Rapport sur la situation sécuritaire en République démocratique du Congo*, New York, 2023.
- GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, *Communiqué officiel sur la fin du mandat de l'EAC*, Kinshasa, décembre 2023.
- INSTITUT CONGOLAIS DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT, *Stratégies d'intégration régionale en Afrique centrale*, ICRD, Kinshasa, 2023.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *L'EAC et la gestion des conflits en République démocratique du Congo*, International Crisis Group, Bruxelles, 2024.
- JOHNSON D., « La dynamique des groupes armés dans l'Est du Congo et le cas du M23 », *Cahiers africains*, n° 84, 2019.
- LOMBO M.-A., « Les défis de la gouvernance sécuritaire en Afrique de l'Est », Université de Kinshasa, Kinshasa, 2022.
- MUKENDI J., « L'échec de l'intervention de l'EAC en République démocratique du Congo », *Revue africaine de géopolitique*, 2023.